



Pour publication immédiate

LANCEMENT DE LA DÉMARCHE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE

Sainte-Anne-des-Monts, le 18 avril 2017. - La MRC de La Haute-Gaspésie a débuté des démarches afin de se doter d'un plan de développement de la zone agricole (PDZA). «La démarche d'élaboration du PDZA de la Haute-Gaspésie représente l'occasion d'acquérir une connaissance plus approfondie de notre réalité agricole, de dégager nos forces et nos faiblesses, de cerner les différents enjeux liés à l'agriculture régionale, mais surtout de favoriser le développement du territoire agricole et des activités agricole», précise M. Allen Cormier, préfet de la MRC.

Il poursuit en précisant : «qu'au terme de l'exercice, la MRC disposera d'un plan d'action comportant des moyens concrets permettant de mettre en valeur la zone agricole et d'atteindre les objectifs dans le cadre du projet».

Un PDZA est un document de planification qui vise à mettre en valeur la zone agricole d'une MRC en favorisant le développement des entreprises et activités agricoles et de leurs produits. Réalisé en concertation avec les acteurs impliqués du milieu agricole et complémentaire avec les autres démarches de planification, le PDZA repose sur un portrait détaillé de la situation de l'agriculture et sur la détermination des actions à réaliser pour assurer un développement durable des activités agricoles.

Ce modèle de planification est soutenu depuis 2008 par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) qui voit en lui un outil personnalisé et concerté de mise en valeur la zone agricole par l'agriculture.

Les PDZA réalisés jusqu'à maintenant dans diverses régions du Québec ont de nombreux bénéfices. En plus d'enrichir les connaissances sur les activités agricoles, ils facilitent le dialogue entre les acteurs du milieu et permettent de mener une réflexion concertée sur les meilleurs moyens de développer l'agriculture pour la région et d'entreprendre par la suite des actions concrètes.

Il est important de préciser que des consultations auront lieu à différentes étapes du processus. Elles permettront aux acteurs concernés de se prononcer sur la validité des constats et de proposer des pistes d'action.

Cette démarche est réalisable grâce à la participation financière du MAPAQ, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et la collaboration de l'UPA Gaspésie-Les Îles.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements :

Mme Catherine Plamondon
Chargée de projet
418 763-7791 poste 231
pdza.mrchg@gmail.com

